

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la réglementation (EC) No. 1907 / 2006, Annex II

Nom commercial DrugControl

Date de Revision: 03.03.2015

Version: A

Valide depuis:

03.03.2015

Remplace Version:

-



1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit

Nom commercial: **DrugControl Dipstick**
DrugControl Card

référence: **008Qxxx, 008Wxxx**

REACH- Numéro d'enregistrement: Non applicable

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Test rapide destiné aux professionnels de diagnostic in vitro. Test pour la détection qualitative de drogues

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: ulti med Products (Deutschland) GmbH
Adresse: Reeshoop 1
22926 Ahrensburg
Germany
Téléphone: #49 4102 800 90
Téléphone valable aux horaires ci-dessous:
Lundi au jeudi 8h00-16h30 ; vendredi 8h00 – 14h00
Fax: #49 4102 500 82
E-Mail Contact Person: M. W. Engel
info@ultimed.org

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Contactez le centre régional anti poison

2 IDENTIFICATION DU DANGER

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (EC) No. 1272/2008 appendice VII: Non applicable

Classification selon la réglementation 67/548/EEC ou réglementation 1999/45/EC: Non applicable

2.2 Eléments de l'étiquette

Étiquetage selon la réglementation (EC) No. 1272/2008

Pictogrammes de danger et termes de signalement: Non applicable

Composants dangereux pour l'étiquetage: Non applicable

Mention de danger: Non applicable

Mention de précaution: Non applicable

2.3 Autres dangers

Non applicable

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

3.1 Substances

Ce produit est un mélange

3.2 Mélange

Composant	CAS No.	EINECS No.	Class.	Conc.
ProClin 300	613-167-00-5	-	C, Xn, Xi, N R34, R20/21/22, R43, R50/53 GHS05, GHS07, GHS09 H302, H314, H317, H410	0.02%

Pour les termes et phrases listés, se référer à la 16

4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Les premiers secours sont importants uniquement dans le cas de mauvaise utilisation, si le dispositif est démonté et s'il y a une exposition à des produits chimiques dans la bande.

Après inhalation Ne peut par arriver

Après contact avec la peau Rincer abondamment la peau avec de l'eau et laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. En cas de contact de sang à sang ou si des symptômes plus graves apparaissent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer immédiatement abondamment les yeux avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Après Ingestion En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau, à condition que la personne soit consciente, et consulter un médecin. Appeler un médecin ou le centre antipoison local. Traiter de façon symptomatique. En cas de vomissements, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la réglementation (EC) No. 1907 / 2006, Annex II

Nom commercial DrugControl

Date de Revision: 03.03.2015

Version: A

Valide depuis:

03.03.2015

Remplace Version:

-



4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5 MESURES CONTRE LE FEU

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Aucune procédure particulière de lutte contre le feu

Moyen d'extinction inapproprié: Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie appropriées aux conditions environnantes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils pour les pompiers

Extincteur chimique sec

6 MESURES CONTRE LE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions, équipement de protection et procédures d'urgences individuelles

Éviter tout contact direct avec la peau, les yeux, les muqueuses et les vêtements en portant un équipement de laboratoire protection individuelle (EPI) approprié de, y compris des gants, une blouse de laboratoire et une protection des yeux / du visage.

6.2 Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel pour contenir et nettoyer

Nettoyer avec un balai.

6.4 Reference à d'autres chapitres

Récupérer la matière et éliminer les déchets conformément à la section 13.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Mesures d'hygiène générales: Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone où les échantillons et des kits sont manipulés. Se laver les mains après utilisation. Les vêtements contaminés et les équipements de protection doivent être retirés avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2 Conditions de stockage sur, y compris les incompatibilités

Information sur les conditions de stockage: Relever les conditions de stockage sur l'emballage du produit.

Conditions pour les pièces et containers de stockage: Stocker dans un endroit sec et frais.

7.3 Utilisation finale spécifique

Test Immunochromatographique rapide pour la détection qualitative des drogues (y compris les amphétamines, barbituriques, benzodiazépines, la buprénorphine, la cocaïne, la marijuana, la méthadone, la méthamphétamine, Methylenedioxyamphetamine, Morphine, Tramadol kétamine, la phencyclidine, Propoxyphène ou antidépresseurs tricycliques, l'oxycodone, la cotinine, EDDP, Fentanyl, synthétique marijuana, 6-mono-acéto-morphine, 3, 4-méthylènedioxyamphétamine ETG, clonazépam etc.) dans l'urine humaine.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller dans le lieu de travail.

8.2 Contrôles d'exposition

8.2.1 contrôles techniques appropriés

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

8.2.2 Equipement de protection personnel

Protection générale et mesures d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Respecter les bonnes pratiques de laboratoire

Protection respiratoire Non requise

Gants de protection Gants jetables

Matériaux des gants Latex/gomme naturelle

Temps de pénétration du matériau des gants La résistance des gants n'est pas critique lorsque le produit est manipulé selon les instructions d'utilisation.

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection du corps Blouse de laboratoire

8.2.3 contrôle d'exposition environnemental

Aucune mesure ou instruction spéciale. Voir section 6 and 7!

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques basiques

Etat physique: solide

Couleur: Aspect blanc et une partie du contenu de la bande de test est pourpre

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la réglementation (EC) No. 1907 / 2006, Annexe II

Nom commercial DrugControl

Date de Revision: 03.03.2015

Version: A

Valide depuis:

03.03.2015

Remplace Version:

-



Odeur	Sans odeur
Seuil de l'odeur:	non établi
Point d'éclair:	non établi
Auto-inflammation:	Produit ne est pas connu pour être auto-inflammable
Danger d'explosion:	Il n'y a pas de substances dans le kit pouvant conduire à des risques d'explosion
Point de fusion:	non établi
Point d'ébullition:	non établi
Pression de vapeur:	non établi
Densité (20°C):	non établi
pH at 20°C:	non établi
Solubilité dans l'eau	Le produit ne peut quasiment pas se solubiliser dans l'eau
9.2 Autre information de sécurité	
Les autres données physico-chimiques n'ont pas été déterminées	

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité	
Le produit est stable si les conditions de stockage recommandées sont conformes	
10.2 Stabilité chimique	
Tous les produits chimiques dans les kits de test sont stables.	
10.3 Réactions dangereuses possibles	
presque impossible	
10.4 Conditions à éviter	
Une forte humidité et une température de 2-30 ° C	
10.5 Matériaux incompatibles	
inconnus	
10.6 Produits de décomposition dangereux	
inconnus	

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE

11.1 Information sur les effets toxicologique (mélange)	
Les informations toxicologiques suivantes ne sont pertinentes dans le cas de mauvaise utilisation, le dispositif est démonté et s'il y a exposition à des produits chimiques dans la bande.	
<i>Toxicité aiguë:</i>	Les données quantitatives sur les effets toxiques de ce produit ne sont pas disponibles
<i>Irritation:</i>	Irritant pour la peau et sévèrement irritante ou corrosive pour les yeux et, avec des expositions plus importantes, peut provoquer des lésions oculaires, y compris la dépréciation permanente de la vision ou la cécité.
<i>Corrosivité:</i>	Corrosif pour les yeux; avec des expositions importantes peut provoquer des lésions oculaires. Nocif en cas d'ingestion.
<i>Sensibilisation:</i>	Contient un petit volume très dilué de conservateur sensibilisant (Proclin™ 300). Bien que le risque d'une réponse allergique soit fortement réduit par la dilution, le seuil de sensibilisation est inconnu; Ainsi, agir en conséquence.
<i>Toxicité à dose répétée:</i>	Aucune donnée disponible / Non applicable
<i>cancérogénicité:</i>	Aucune donnée disponible / Non applicable
<i>Mutagénicité:</i>	Aucune donnée disponible / Non applicable
<i>Toxicité pour la reproduction:</i>	Pas d'effet toxique connus pour la reproduction.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUE

12.1 Toxicité	
Aucune donnée disponible.	
12.2 Persistance et dégradabilité	
Aucune donnée disponible.	
12.3 Bioaccumulation potentielle	
Aucune donnée disponible.	
12.4 Mobilité dans le sol	
Aucune donnée disponible.	
12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	
Évaluation PBT / vPvB non disponible car aucune évaluation sur la sécurité chimique n'est nécessaire et n'a été menée.	
12.6 Autres effets néfastes	
Aucune donnée disponible.	

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets	
---	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la réglementation (EC) No. 1907 / 2006, Annex II

Nom commercial DrugControl

Date de Revision: 03.03.2015

Version: A

Valide depuis:

03.03.2015

Remplace Version:

-



Produit:	Les résidus et restes chimiques doivent être systématiquement traités comme déchet spécial et être éliminés en conformité avec les lois anti-pollution du pays concerné. Pour assurer la conformité, nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes (locales) et / ou d'une société d'élimination des déchets officielle pour information.
Catalogue européen des déchets:	18 01 03 déchets dont la collecte et l'élimination font l'objet de prescriptions particulières afin de prévenir l'infection.
Emballage:	L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements de gestion des déchets locaux. Les emballages contaminés doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les Matériaux d'emballage non contaminés peuvent être recyclés. Contactez vos fournisseurs de services locaux pour plus d'informations.

14 INFORMATIONS RELATIVE TRANSPORT

14.1 UN-Number
Non applicable
14.2 UN nom de transport
ADR/RID
Non applicable
IMDG-Code / ICAO-TI / IATA-DGR
Non applicable
14.3 Classe de transport dangereux
Produit non dangereux
14.4 Groupe d'emballage
Non applicable
14.5 Environmental hazards
ADR/RID / IMDG-Code / ICAO-TI / IATA-DGR: <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
Polluant marin : <input type="checkbox"/> oui / <input checked="" type="checkbox"/> non
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur
voir sections 6-8
14.7 Transport en vrac conformément à l'Annex II of MARPOL 73/78 et le code IBC
La livraison ne sera effectuée que dans un emballage approprié et réglementaire approuvé

15 INFORMATIONS RELATIVE A LA REGLEMENTATION

15.1 Sécurité, santé et d'environnement / législation particulières liée à la substance ou du mélange	
EU réglementation:	Non applicable
Réglementation National:	Non applicable
15.2 Evaluation de la sécurité chimique	
Le mélange n'est pas soumis à une évaluation de la sécurité	

16 AUTRES INFORMATIONS

Information générale
Les informations et recommandations présentés dans cette fiche signalétique sont basées sur des sources considérées comme exactes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de l'information pour ses fins particulières.
Mention de danger:
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.
H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets durables.
Phrases de risque
R34 Provoque des brûlures.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Légende
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route Européennes
RID: Règlement internationale concernent le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.
IMDG: International Maritime Code for Dangerous goods
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)